Réemployer plutôt que jeter

Pour offrir une seconde vie à vos objets, des conteneurs pour les récupérer sont déployés dans toutes les déchetteries de l’agglomération.

Vous pouvez y déposer tout objet en bon état qui peut encore être utilisé. Ces dons sont récupérés par les associations locales qui en font profiter des familles dans le besoin ; ils permettent aussi à des personnes éloignées de l’emploi de retravailler.

Vous pouvez y déposer tout objet en bon état qui peut encore être utilisé. Ces dons sont récupérés par les associations locales qui en font profiter des familles dans le besoin ; ils permettent aussi à des personnes éloignées de l’emploi de retravailler.

Comment donner et réemployer ?

L’accès en déchèterie se fait aux horaires d’ouverture avec votre badge. Pour déposer vos objets, quelques conditions : qu’ils soient propres, complets, en bon état de marche et d’utilisation. Sur place, vous serez accompagné par les gardiens des déchèteries, qui gèrent l’alimentation des caissons.

La liste des objets acceptés :

- Mobilier d’intérieur et de jardin
- Bibelots/Décorations
- Vaisselle et ustensiles de cuisine
- Outillage
- Electroménager
- Livres
- Jouets/Jeux
- Vélos/Trottinettes (non électriques)
- Objets de puériculture (exceptés ceux liés à la sécurité sièges auto, casques)

Liens utiles
Réemployer plutôt que jeter